



## Palmarès de 2013 des 10 sites les plus menacés de la FHC

La fondation Héritage Canada a publié le 26 juin 2013 son neuvième palmarès annuel des 10 sites les plus menacés.

La liste, présentée ici d'ouest en est, a été dressée à la suite de l'appel aux candidatures lancé par la FHC et en tenant compte des reportages et des dossiers d'actualité de l'année.

### **BUREAU DE POSTE PRINCIPAL – 349, rue Georgia Ouest, Vancouver (Colombie-Britannique) – LE TEMPLE POSTAL DE VANCOUVER SUR LE POINT D'ÊTRE « PERDU DANS LA POSTE »**

**Postes Canada a vendu son « Taj Mahal doté d'escaliers mécaniques », à Vancouver. L'immense bâtiment moderne du milieu du siècle est maintenant sur le point d'être démoli pour faire place à de nouveaux projets.**

#### **Pourquoi c'est important**

Construit entre 1953 et 1958, cet immeuble monumental au centre-ville de Vancouver est le plus bel exemple d'architecture de style international dans la ville, et un des immeubles d'après-guerre les plus distingués du gouvernement fédéral. La structure de cinq étages – chapeautée par une dalle oblongue de trois étages – recouvre tout un îlot urbain (1,2 hectare) et bénéficie d'une surface utile de presque 16 acres (686 000 pieds carrés). Le bâtiment conçu par le cabinet McCarter Nairne & Partners a été construit de matériaux somptueux, et on y trouvait une technologie d'avant-garde ainsi que de nombreuses œuvres d'arts réalisées sur commande. Dès le début, il a été surnommé le « Taj Mahal doté d'escaliers mécaniques ».



#### **La menace**

Le bureau de poste principal a été vendu en juin 2013 à la British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC). Postes Canada fera passer toutes ses activités à Richmond, où un nouveau centre de traitement doit être inauguré en 2014.

Le bâtiment figure au répertoire des « monuments récents » de Vancouver, et aux palmarès 2012 et 2013 des sites les plus menacés dressés par l'organisme Heritage Vancouver. Malheureusement, il n'a jamais joui de la

protection d'une désignation patrimoniale municipale puisque les règlements municipaux ne peuvent pas être opposés aux biens appartenant à un ordre de gouvernement supérieur. Du reste, comme Postes Canada est une société d'État et non un ministère, elle n'est pas tenue de participer aux processus fédéraux du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) qui auraient pu aider à soumettre la vente de l'immeuble à des conditions au titre du patrimoine. De fait, le BEEFP n'a mené aucune évaluation de l'importance patrimoniale

de l'immeuble parce que le consentement du propriétaire y aurait été nécessaire.

Des spécialistes du marché immobilier estiment que le bureau de poste principal est un des derniers sites à Vancouver qui pourraient accueillir des grands magasins, et qu'un nouveau projet mixte résidentiel-commercial sera probablement entrepris sauf intervention gouvernementale.

### **La situation actuelle**

En janvier 2013, bcIMC affirmait dans un article de journal que « la situation du bâtiment sera examinée dans le contexte du processus général

de planification du développement ». Ses dimensions immenses, ses grands planchers dégagés et ses hauts plafonds sembleraient bien augurer d'une réutilisation adaptée du bâtiment. En revanche, la tentation de démolir, changer le zonage et maximiser la hauteur sera grande. Jusqu'à présent, le promoteur n'a soumis aucun projet de réaménagement.

## **Centrale électrique Rossdale – Edmonton (Alberta) – L'HEURE FATIDIQUE APPROCHE POUR UN MONUMENT INDUSTRIEL HISTORIQUE DU CENTRE-VILLE D'EDMONTON**

**La ville d'Edmonton est rebutée par le coût de la remise en état du site industriel désaffecté, et envisage de révoquer sa désignation patrimoniale puis de le démolir.**



Photo: Jack Clark

### **Pourquoi c'est important**

Occupant une place de choix sur le bord de la rivière Saskatchewan Nord en aval du centre-ville, la centrale électrique Rossdale a été désignée comme ressource historique provinciale en 2001 – après que le propriétaire

de l'époque EPCOR Utilities Inc. avait demandé l'autorisation de la démolir en partie. La centrale comprend trois structures distinctes mais interreliées : la centrale basse pression, y compris la salle des turbines et la salle des chaudières; le bâtiment de l'administration; et le poste de pompage n° 1. Construits entre 1931 et 1954, ces bâtiments sont des témoins de l'histoire de la production d'électricité à Edmonton et en Alberta. Le complexe est la plus grande construction de brique et d'acier subsistant à Edmonton, et la seule centrale électrique de cette période et de cette taille en Alberta.

### **La menace**

Depuis quelques années, la ville d'Edmonton a fait grand cas d'une centrale Rosedale réhabilitée comme étant au cœur de son prestigieux projet de centre des arts et de la culture en bord de rivière. EPCOR a cédé la centrale à la ville au printemps 2013. Maintenant, la ville regimbe à la suite d'un rapport selon lequel il faudrait



Photo: Jack Clark

4,5 millions de dollars de réparations immédiates uniquement pour stabiliser l'ensemble, puis 87,3 millions de dollars pour mettre à jour les bâtiments et le site de 1,8 hectares en vue de recevoir des locataires commerciaux. La ville envisage ouvertement de demander la révocation de la désignation patrimoniale provinciale, puis de démolir la centrale. La centrale ne bénéficie pas de désignation patrimoniale municipale.

### **La situation actuelle**

Tandis que certains ont lancé l'idée de laisser la centrale telle quelle, comme ruine industrielle, des défenseurs du patrimoine pressent la ville de maintenir la désignation patrimoniale provinciale et d'affecter les fonds voulus pour stabiliser les bâtiments – pour laisser le temps d'élaborer un projet de nouvelle vocation. Le ministère de la Culture de l'Alberta a dit qu'il ne sanctionnerait pas la révocation de la désignation avant que toutes les options aient été étudiées. Un rapport supplémentaire sur la viabilité d'une réhabilitation de la centrale est attendu en juillet. Le conseil municipal prendra ensuite une décision sur son sort.

## **Le sanatorium de Fort Qu'Appelle – Fort Qu'Appelle (Saskatchewan) – LE DERNIER SANATORIUM DE LA SASKATCHEWAN : UNE SOLUTION EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE**

**Vendu par la province en 2005, le jadis magnifique complexe de « Fort San » est dans une situation désespérée après qu'une série de propriétaires privés ont tergiversé sur les projets de réaménagement.**

### **Pourquoi c'est important**

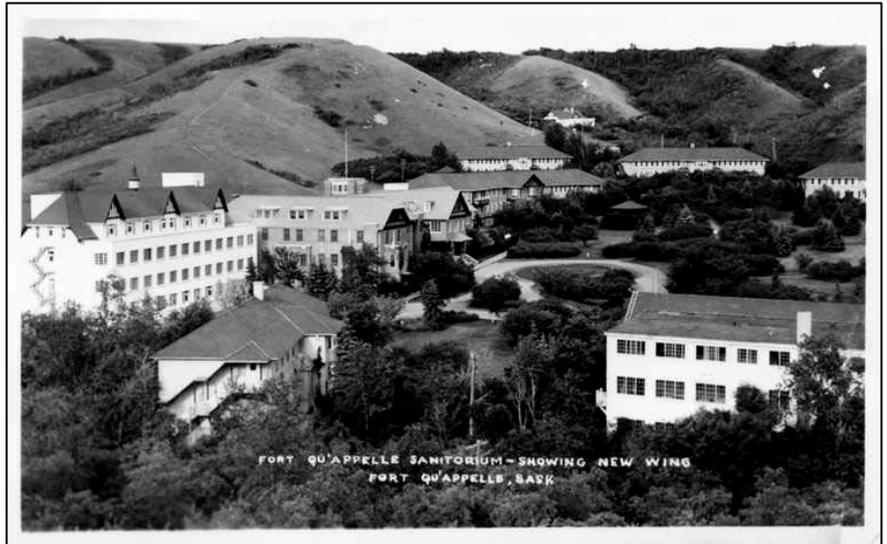
Sise en un lieu pittoresque dans une coulée au bord du lac Echo, à quelques kilomètres de la ville de Fort Qu'Appelle, le Sanatorium (qu'on appelait « Fort San ») a accueilli les tuberculeux de 1912 à 1971. La propriété de 184 acres était dotée de nombreuses constructions de style néo-Tudor ou Arts and Crafts dessinées par deux des plus éminents architectes de la Saskatchewan. Le tout constituait un campus magnifique et agréable, comprenant un pavillon de musique et de plaisants sentiers. À son apogée, Fort San était le premier centre de traitement de la tuberculose dans la province, avec plus de 350 patients à la fois. La propriété a par la

suite été adaptée à d'autres fins. De 1967 à 1991, elle a été le site de l'école d'été des arts de la Saskatchewan. De 1992 à 2004, la province y a exploité le centre de conférences Echo Valley.

### **La menace**

En 2005, à l'issue d'un processus de cession mal géré par la Saskatchewan Property Management Corporation, Fort San est devenu la propriété de la ville de Fort Qu'Appelle, en partenariat avec les promoteurs Mitchell-Echo. Il a depuis lors changé de mains plusieurs fois. La communauté de Fort Qu'Appelle reconnaît et soutient depuis longtemps la valeur patrimoniale de Fort San.

En 2007, le village de Fort San a désigné comme biens du patrimoine municipal quatre bâtiments du sanatorium – le pavillon principal, la résidence du D<sup>r</sup> Jenner, le bâtiment de l'administration et la résidence des infirmières – et la vaste pelouse paysagère. La désignation exige que les biens soient entretenus de façon à permettre leur réutilisation, mais le village ne dispose pas du budget voulu pour engager un agent qui veillerait au respect de ces normes. Au fil des années, la propriété s'est détériorée avec les bâtiments barricadés et victimes de vandalisme.



### **La situation actuelle**

En 2012, bon nombre des bâtiments subsistants ont été démolis. Il ne reste que les quatre structures désignées, dont l'état est inconnu. Le village de Fort San a délivré une ordonnance d'entretien à la fin de l'an dernier, mais le propriétaire actuel, ClearView Developments, la conteste. Le village a fait de la conservation et du réaménagement de l'historique propriété de Fort San une de ses grandes priorités pour la période de 2012 à 2016. La province travaille avec le village et le propriétaire pour essayer de réconcilier les différences et de sécuriser et de stabiliser la

propriété.

## **24 et 28, rue King Est, parc Gore, Hamilton (Ontario) – UNE MENACE DÉCOULANT D'UNE ENTENTE DOUTEUSE ENTRE LA VILLE ET UN PROMOTEUR**

**La ville de Hamilton traite avec désinvolture des bâtiments commerciaux de l'ère victorienne qui sont des éléments clés de l'historique alignement de façades autour du parc Gore.**



## Pourquoi c'est important

Les numéros 24 et 28, rue King Est font partie d'une rangée intacte de bâtiments historiques le long du parc Gore, au cœur du centre-ville de Hamilton. Les bâtiments – datant respectivement de 1876 et 1874 – ont été modifiés au niveau de la rue, mais leurs étages supérieurs intacts contribuent à l'unique alignement de façades au centre-ville, qui comprend des structures commerciales d'avant la Confédération. Ensemble, ils aident à définir le caractère du parc Gore, et nombreux sont ceux qui les considèrent comme essentiels à la revitalisation du secteur.

## La menace

Le comité municipal du patrimoine, soutenu par l'Architectural Conservancy of Ontario (ACO), a recommandé que l'ensemble soit désigné en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* (LPO). La ville a pourtant conclu avec le propriétaire, l'entreprise Wilson-Blanchard, une entente selon laquelle elle renoncera à faire désigner l'ensemble en échange d'une promesse de ne pas démolir les numéros 18-22 (selon le propriétaire, leurs façades seraient conservées). Les deux bâtiments victoriens pourront être complètement démolis, même s'il n'y a pas de projet immédiat de réaménagement du site. Un permis de démolir a été délivré.

## La situation actuelle

L'ACO a écrit cinq fois au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport Michael Chan, qui en vertu de la LPO a le pouvoir d'intervenir. En vain. Le mois dernier, David Blanchard a dit à CBC Hamilton qu'il serait disposé à sauver les façades si la ville fournissait un soutien financier. À la mi-juin, il rapportait qu'aucune mesure n'avait été prise.

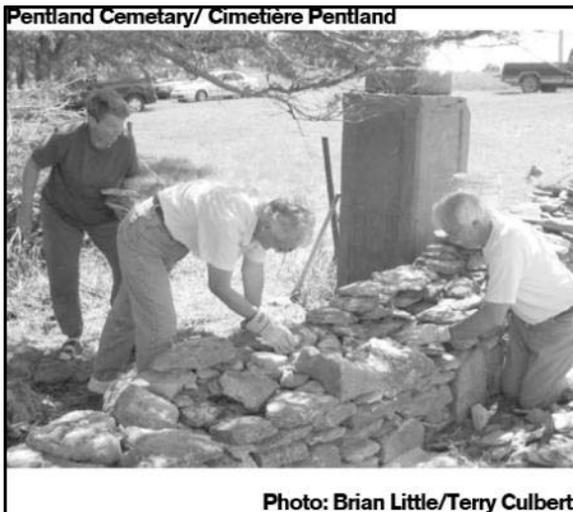
Une équipe de démolition a été engagée, et des palissades seront bientôt érigées.

Une [pétition](#) a été lancée, pressant le conseil municipal de convoquer une réunion d'urgence pour exiger que Wilson-Blanchard conserve les façades afin qu'elles puissent être intégrées aux projets futurs du site.

## Île Amherst, rive nord-est du lac Ontario, Canton de Loyalist (Ontario) – PROJET DE CENTRALE ÉOLIENNE INDUSTRIELLE DANS UN PAYSAGE DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

### Pourquoi c'est important

Située à proximité de la rive nord-est du lac Ontario immédiatement à l'ouest de Kingston, l'île Amherst fait 20 km sur 5. Elle est seulement accessible par traversier, ce qui a aidé à préserver les attributs champêtres ayant contribué à son intérêt comme paysage du patrimoine culturel et naturel. Trois propriétés de l'île sont désignées en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* (LPO) : le magasin-musée et centre culturel Neilson; l'église



Trinity United; et le cimetière Pentland. Le canton de Loyalist a désigné la riche collection de clôtures en pierre irlandaises de l'île en vertu de l'article 39 de la LPO, en reconnaissance de leur valeur pour le patrimoine culturel. Le comité du patrimoine du canton de Loyalist a lancé le projet d'un règlement municipal sur les clôtures en pierre sèche, et il étudie actuellement plus de 100 structures historiques d'importance culturelle sur l'île.

Outre d'importantes structures historiques, l'île possède des aires géographiques et des éléments de paysages bien définis qui reflètent les débuts de l'occupation. Il y a ainsi les routes, la disposition des fermes, les maisons de ferme et les villages laissés par les pionniers irlandais et écossais. La plupart sont

restés inchangés depuis 100 ans.

L'entreprise Stantec Experts-Conseils Ltée a récemment effectué une évaluation archéologique de l'île, concluant à une forte possibilité qu'il s'y trouve d'importants dépôts archéologiques d'une grande intégrité.

L'île Amherst est aussi un important paysage naturel. Elle est située sur la voie migratoire de l'Atlantique et est reconnue internationalement pour ses concentrations de rapaces en hivernage (faucons, aigles et un large éventail d'espèces de hiboux). La réserve naturelle Owl Woods a été établie par le groupe Kingston Field Naturalists, deux propriétaires de terrains et le canton de Loyalist. L'organisme IBA Canada (associée à une initiative internationale de conservation coordonnée par BirdLife International) a désigné l'île Amherst comme une zone importante pour la conservation des oiseaux.

### La menace

Algonquin Power/Windlectric propose de créer une installation industrielle d'énergie éolienne qui serait répartie sur l'ensemble de l'île, comprenant 36 éoliennes de 51 étages de hauteur, avec des pales balayant une superficie de 2 acres. Le projet comprend diverses routes d'accès, une cimenterie, une sous-station de transformation et un réseau de lignes électriques aériennes.

### La situation actuelle





Photo: Brian Little/Terry Culbert

L'ultime assemblée publique a eu lieu en mars dernier. Une série de rapports nécessaires à l'approbation de la production d'énergie renouvelable a été soumise par Windlectric et a été examinée par le canton de Loyalist et d'autres parties intéressées. Depuis que la province a dessaisi les municipalités du pouvoir de réglementer les entreprises d'énergie renouvelable en 2009, un processus d'approbation a été établi en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*. Le pouvoir de décision final appartient au ministère de l'Environnement. Les municipalités sont confinées à un rôle consultatif.

En avril, le canton de Loyalist a envoyé un exemplaire du formulaire de consultation des municipalités rempli au ministère de l'Environnement et à Windlectric. Il y recommande de surseoir à l'approbation du projet jusqu'à ce que divers enjeux importants aient été réglés, y compris ceux touchant les atouts du patrimoine naturel et culturel.

### **Kingston Collegiate Vocational Institute (KCVI) – 235, rue Frontenac, Kingston (Ontario) – LE CONSEIL SCOLAIRE RECOMMANDE LA FERMETURE DE LA PLUS ANCIENNE ÉCOLE ONTARIENNE, EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION**

**Le Conseil scolaire du district de Limestone a recommandé la fermeture du KCVI – une école de quartier affichant complet, située dans le centre-ville – en faveur d'une nouvelle école polyvalente, le tout étant tributaire de fonds provinciaux.**



Photo: Andrew MacKinnon

#### **Pourquoi c'est important**

L'école Kingston Collegiate Vocational Institute (KCVI) a été fondée en 1892 et déplacée à son emplacement actuel en 1892. Elle est considérée comme la première école secondaire en Ontario. L'aile la plus ancienne date de 1915 (le bâtiment original a été détruit par un incendie). Des transformations et des agrandissements ont été effectués en 1932 et dans les années 1960. L'école est la seule de Kingston à avoir été construite dans le distingué style gothique collégial, réputé pour la qualité de sa réalisation et son élégance. Elle est aussi la seule école secondaire dans le centre-ville, aisément accessible à pied depuis

des quartiers résidentiels. Elle est un point de repère local et elle fait partie intégrante du secteur des institutions qui comprend l'Université Queen's, l'Hôpital général de Kingston et des écoles primaires.

En 2012, l'Institut Fraser a désigné l'école KCVI comme la plus performante du Conseil scolaire du district de Limestone, et l'a classée dans la tranche supérieure de 10 % des écoles publiques au Canada.

## La menace

En 2011, le Conseil scolaire du district de Limestone a entrepris un examen des programmes et des locaux qui a mené à une recommandation de fermer l'école KCVI (où les classes sont complètes et il y a une liste d'attente), ainsi qu'une autre école secondaire, en faveur de la construction d'une nouvelle école polyvalente.

## La situation actuelle

Même s'il n'y a guère eu d'investissements dans l'école KCVI depuis 10 ans, un rapport technique indique que le bâtiment reste en bonne condition. Le comité municipal du patrimoine de Kingston a recommandé que l'école soit désignée en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, mais le conseil municipal a décidé de reporter cette décision à l'issue du processus de fermeture.

La recommandation de fermeture du Conseil scolaire sera intégrée à un plan d'affaires et à sa demande de fonds provinciaux en octobre. Si le financement provincial de la nouvelle construction n'est pas approuvé, une recommandation secondaire ferait que l'école KCVI resterait ouverte; elle aurait toutefois besoin de fonds pour des travaux de remise en état. Avec ses classes affichant complet, l'école joue un rôle essentiel dans la vitalité du centre-ville. La communauté (y compris l'Université Queen's) a manifesté un énorme appui en faveur de sa conservation. Des groupes comme *Save KCVI* et *Save Kingston City Schools* ont lancé des stratégies de sensibilisation du public.

## Camp 30, 2020, chemin Lambs, Clarington (Ontario) – UN COMBAT DIFFICILE CONTRE LE TEMPS ET LES VANDALES

### Pourquoi c'est important

En 1925, John Jury a fait don de 106 acres à la province de l'Ontario pour la construction d'une école de réforme à proximité de Bowmanville. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'école est devenue un camp canadien de prisonniers de guerre. Des centaines d'officiers allemands capturés y ont été internés, y compris des officiers de marque comme les commandants de sous-marins Otto Kretschmer et Wolfgang Heyda. On le connaît sous le nom de Camp 30, et il est le dernier camp de prisonniers de guerre intact restant au Canada. Après la guerre, une succession d'écoles privées s'y sont installées, profitant du campus, des terrains de jeu et de la centrale électrique qui s'y trouvaient déjà. La dernière école, l'Université islamique Darul Uloom, a vidé les lieux en 2008. L'année suivante, l'ensemble a été acheté en vue d'un aménagement privé.



Photo: Catherine Starr

Sur l'avis de la Fiducie du patrimoine ontarien, la municipalité de Clarington a inscrit le site et six des 18 bâtiments d'origine à son répertoire des propriétés revêtant une valeur ou un intérêt au titre du patrimoine culturel.



Photo: Catherine Starr

### **La menace**

La propriété a été achetée par le groupe Kaitlin, qui veut faire du lotissement résidentiel dans les parties nord et sud du site. Le promoteur a décidé de ne pas démolir les bâtiments du Camp 30 et s'est montré disposé à céder cette section de la propriété à la municipalité. Il s'agit toutefois d'un projet de trop grande envergure pour la petite municipalité. Entre-temps, le Camp 30 a été victime de vandalisme et d'incendies qui ont mené à la démolition de l'ancien bâtiment de

l'administration.

La municipalité a autorisé le groupe Kaitlin à démolir jusqu'à huit bâtiments ne possédant que peu de valeur architecturale ou historique, comme les salles des casiers et les entrepôts. Les structures principales – bâtiments administratifs, dortoirs, salle de concert et infirmerie – méritent toutefois d'être préservés.

### **La situation actuelle**

Une demande de désignation du Camp 30 a été présentée à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, et des démarches ont été entreprises pour établir une fondation qui aidera à restaurer le site.

Clarington a commandé une étude du groupe Integrated Planning Solutions qui a débouché sur diverses recommandations, y compris celle de transformer l'endroit en centre de tourisme et de congrès.



Photo: John Winder

**Lieu historique national du phare de Cap-des-Rosiers – 1331, boul. Cap-des-Rosiers, Gaspé (Québec) – LE PLUS GRAND PHARE AU CANADA**

**La communauté locale hérite du fardeau financier tandis que le gouvernement fédéral vise à liquider un phare patrimonial « excédentaire ».**

### **Pourquoi c'est important**

Le phare de Cap-des-Rosiers a été érigé entre 1854 et 1858 sur une falaise abrupte près du village de Cap-des-Rosiers. L'endroit est important pour le trafic maritime allant et venant

par Gaspé, se trouvant au lieu de rencontre du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent. S'élevant à 34 mètres de hauteur, ce phare monumental est le plus grand au Canada. Il a été construit de pierre calcaire régionale recouverte de marbre blanc. Sa forme circulaire est gracieusement cintrée, et surmontée d'une grande lanterne en verre. Il est un point de repère proéminent grâce à sa taille et sa silhouette. On le considère comme un joyau de l'agence québécoise de la Garde côtière canadienne (un organisme spécial au sein du ministère des Pêches et des Océans), et il est toujours un phare fonctionnel essentiel à la sécurité maritime. Le phare a été reconnu comme lieu historique national en 1973 et comme édifice fédéral du patrimoine classé en 1994 – la plus haute catégorie pour les biens fédéraux du patrimoine.

## La menace

En 2008, grâce aux efforts de sénateurs, de députés, d'organismes du patrimoine et de citoyens, la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* (LPPP) a été adoptée pour protéger ces sites vulnérables du patrimoine fédéral. En mai 2010 toutefois, le ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) a déclaré excédentaires presque tous ses phares – c'est-à-dire près de 1000. Cette mesure a effectivement éviscéré la LPPP, refilant la responsabilité de la protection des phares entièrement aux communautés locales.

La LPPP permet qu'un phare déclaré « excédentaire compte tenu des exigences opérationnelles » soit désigné en vertu de la LPPP, mais uniquement si une personne ou un organisme s'engage par écrit à l'acheter ou l'acquérir, et à protéger son caractère patrimonial s'il est désigné.

Les Canadiens avaient jusqu'en mai 2012 pour proposer la désignation, en vertu de la LPPP, de phares qui leur importent. En fin de compte, 347 phares ont été proposés, dont celui de Cap-des-Rosiers. Il reste que pour obtenir la désignation, chacun d'eux devra bénéficier d'un plan d'entreprise acceptable soumis par un organisme ou un groupe disposé à l'acquérir et à y investir. Le phare de Cap-des-Rosiers – comme d'autres phares canadiens réputés et indiscutablement emblématiques et historiques – est une structure imposante et complexe. Il exigera des investissements continus ainsi que les compétences et l'équipement voulus pour assurer sa conservation. Ce sera un énorme défi à relever pour la petite communauté locale que d'assumer la responsabilité de l'entretien sans appui financier. Cap-des-Rosiers est une destination recherchée par les touristes, accueillant plus de 7000 visiteurs chaque année. Le revenu potentiel est pourtant limité en ce lieu relativement isolé.



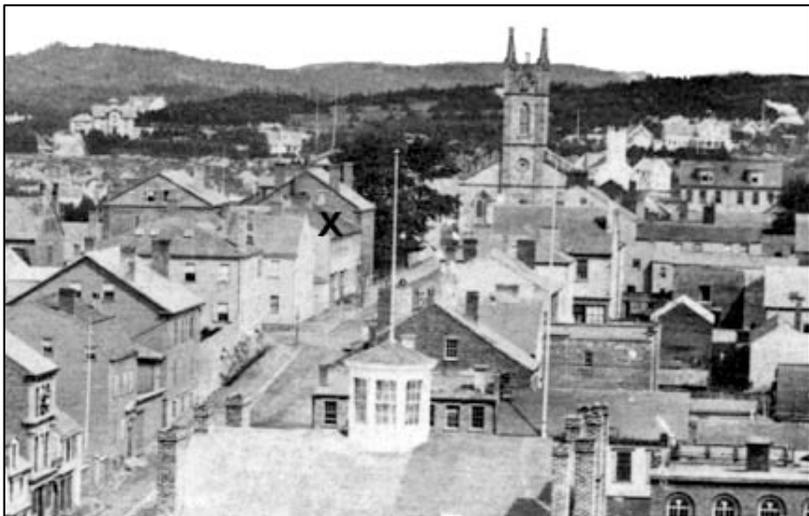
Photo: John Winder

## La situation actuelle

Jusqu'à présent, aucun groupe communautaire n'a présenté au MPO un plan d'entreprise en vue d'assumer la responsabilité du phare de Cap-des-Rosiers. L'incertitude plane donc sur le sort du phare et de sa désignation en vertu de la LPPP. Entre-temps, la solidité physique et structurelle du phare est immédiatement menacée : la lanterne a besoin d'urgence d'une restauration, et l'eau s'infiltré autour des fenêtres en raison de fissures dans le revêtement de la tour. La dernière remise en état du phare remonte à plus de 20 ans.

## Maisons « jelly-beans » de la rangée Wellington, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) – DES ORPHELINS ARCHITECTURAUX SERONT BIENTÔT VICTIMES DE DÉMOLITION PAR MANQUE DE SOINS

Les deux emblématiques maisons « jelly-beans » appartenant à la ville font partie intégrante du paysage culturel qui a survécu au grand incendie de 1877. Elles sont vacantes, privées de chauffage et en voie de se détériorer.



### Pourquoi c'est important

Construit vers 1860 et siège de la première bibliothèque de prêts, un ensemble de trois maisons en rangée de style Second Empire appelées familièrement maisons « jelly-beans », sur la rangée Wellington à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), figure parmi les rares survivants du grand incendie qui a détruit 80 % de la ville en 1877. Leurs fenêtres sculptées et leur peinture aux couleurs vives en font des structures emblématiques dans le centre-ville historique de Saint-Jean.

### La menace

Les deux maisons qui appartiennent à la ville sont vacantes, ne sont plus chauffées depuis cinq ans et sont gravement détériorées. Les tuyaux ont gelé et éclaté, déformant les planchers de bois franc, faisant tomber le plâtre du plafond et engendrant des moisissures. La ville a acheté les maisons en 2008 en pensant les utiliser dans le projet de complexe de palais de justice Place Peel, mais les plans ont changé et les maisons sont restées inutilisées.

### La situation actuelle

La ville a déclaré les bâtiments excédentaires. Les façades sont en assez bon état et les couleurs extérieures sont encore bien visibles. Les escaliers de secours ont été démontés pour priver les intrus d'une voie d'accès, et des feuilles de contreplaqué ont été posées à titre temporaire. Les bâtiments restent sans électricité ou chauffage. La troisième maison, bleue, est entre des mains privées. Elle est occupée par plusieurs locataires dont Michelle Roy-Carson, qui dit de son appartement qu'il est un « bijou caché » comprenant des foyers en marbre, de grands couloirs et des calorifères en laiton.



L'organisme Uptown Saint John Inc., qui représente plus de 650 propriétaires d'entreprises et d'immeubles de la zone d'amélioration des affaires du haut de la ville de Saint-Jean, a pris position en faveur d'une remise en état des bâtiments.

## Immeuble Dennis – 1740, rue Granville, Halifax (Nouvelle-Écosse) – UN IMMEUBLE UNIQUE DE HALIFAX POURRAIT ÊTRE DÉMOLI PARCE QUE LA PROVINCE NE L’A PAS ENTRETENU

Le bâtiment a jadis été appelé « le plus bel immeuble de bureaux de l’Est canadien », mais le ministre des Transports et du Renouveau de l’infrastructure estime qu’il a maintenant dépassé sa « date de péremption ».



### Pourquoi c’est important

L’immeuble Dennis est un véritable monument à l’angle des rues Granville et Georges, au centre-ville de Halifax. Il a été construit en 1863 pour abriter l’entreprise de mercerie T. & E. Kenny. Les propriétaires, les frères Thomas et Edward, étaient des personnages influents sur la scène provinciale et la scène nationale. Le bâtiment en pierre doté de cordons horizontaux et de fortes corniches à consoles a été conçu expressément pour s’agencer avec le contexte architectural de la place de Province House. William Dennis, propriétaire du *Halifax Herald*, a acheté l’immeuble en 1900 quand T. & E. Kenny a déménagé. En 1912, il a été ravagé par un incendie qui aurait aussi bien pu signifier sa perte. L’éminent architecte Henry David Jost a été engagé pour renouveler l’intérieur et ajouter trois étages. Il a aussi renforcé la façade originale en granite. Quand, plus tard, le *Herald* a déménagé, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a récupéré le bâtiment pour y aménager des bureaux.

On sait que des tunnels désaffectés passent sous certains des immeubles dans le secteur, et une des entrées se trouve dans le sous-sol de l’immeuble Dennis.

### La menace

En mai 2013, le gouvernement provincial a évacué 50 employés pour des motifs de santé et de sécurité, après qu’un problème de moisissures a été découvert dans un des étages supérieurs. Des infiltrations d’eau et des problèmes de qualité de l’air se manifestent régulièrement. Le ministre des Transports et du Renouveau de l’infrastructure Maurice Smith a dit n’être pas certain que les employés retourneront dans le bâtiment. Des équipes en sont encore à évaluer le problème.

D’autres bâtiments historiques d’inspiration classique situés autour de la place de Province House ont été démolis. Un plan de réaménagement élaboré en 2006 mais non réalisé prévoyait divers scénarios pour l’immeuble Dennis – démolition partielle ou complète; intégration de la façade à un nouveau bâtiment.



Photo: Stephen Hilchey

## **La situation actuelle**

Le ministre Smith n'a pas encore indiqué si le problème de moisissures peut être réglé, mais des années de soins inadéquats ont fait que l'immeuble est en mauvais état. Il a été fermé plus tôt cette année en raison d'infiltrations d'eau. Les défenseurs de l'immeuble Dennis craignent que la province invoque la question de l'état du bâtiment pour l'abandonner.